

de membres et de pouvoirs pour bien représenter le peuple canadien dans toutes les régions de notre pays.

Le Sénat s'ajourne donc à loisir et se forme en comité plénier, sous la présidence de l'honorable sénateur Ottenheimer.

**Le président:** Honorables sénateurs, le Sénat est maintenant constitué en comité plénier. Le sénateur Olson a la parole.

**L'honorable H.A. Olson:** Monsieur le président, j'apprécie sincèrement les discussions qui ont permis le débat sur cette interpellation et je tenais à le dire. Je me dois d'expliquer aux honorables sénateurs le motif de mon intervention.

Une autre crise grave se prépare dans l'industrie céréalière. Les États-Unis ont annoncé une augmentation de 1 milliard de dollars de leurs subventions à l'exportation pour le blé. Le marché céréalière, qui reprenait du poil de la bête, est à nouveau menacé et il ne semble pas du bout de ses peines.

Dans ce contexte, j'ai décidé de me rendre à Genève et ailleurs en Europe pour savoir comment réagissent les Européens. Je ne suis évidemment pas autorisé à négocier quoi que ce soit, mais nous devons à tout le moins savoir ce qui se passe.

● (1610)

Puisque je dois partir demain, il est très utile pour moi que ce sujet soit traité aujourd'hui. Si je pouvais être ici vendredi, je participerais avec plaisir à l'étude de cette motion en particulier ou de toute autre motion semblable.

Depuis que le sénateur Molgat a présenté cette motion en février, on a assisté à de nombreux développements intéressants; entre autres, le Parlement a été rappelé plus tôt que prévu car il doit déterminer s'il est opportun ou non de tenir un référendum sur la modification des dispositions de la Constitution.

Je suppose que ce progrès comporte certains aspects positifs et je m'en réjouis. Selon moi, il est évident que tous les premiers ministres qui se sont rencontrés à Charlottetown il y a quelques jours étaient prêts à faire des compromis pour le bien du Canada. À mon avis, c'est là un phénomène très positif et j'espère que le même esprit, la même attitude règneront durant toute la campagne pour le oui ou le non en réponse à la question du référendum.

La majorité des gens reconnaîtront qu'en fin de compte l'Ouest canadien perd beaucoup en ce qui concerne le Parlement fédéral. Nous perdons beaucoup de députés. Le Parlement comptera quelque 42 députés de plus. La situation sera modifiée parce que l'Ontario et le Québec, les deux provinces centrales, ont accepté de voir passer de 24 à 6 le nombre de leurs sénateurs. En échange, elles obtiennent chacune 18 députés de plus.

En définitive, l'Alberta par exemple, et l'ensemble des provinces de l'Ouest vont perdre de leur influence relative au Parlement, au profit du Canada central. Les Albertains le savent bien. Ils ne se sont pas laissés duper par le premier ministre Getty qui, de retour dans l'Ouest, prétend qu'il a obtenu le Sénat triple E. Il n'a même pas obtenu le double E et demie, ni même le double E et quart parce que les dispositions de la proposition qui auraient concrétisé le Sénat triple E ont été supprimées. Le premier ministre n'a pas obtenu ce qu'il

demandait pour le Sénat. En fait, il a même obtenu moins que ce qui existe actuellement. La situation serait pire qu'elle l'est maintenant. Nous n'avons pas obtenu l'amélioration que nous recherchions.

Honorables sénateurs, l'Ouest du Canada a bien grandi depuis 1867. Il est temps qu'on rajuste l'influence des parlementaires canadiens. Ils avaient espéré que cela arrive, mais il n'en est rien. L'Ouest sort nettement perdant de la redistribution proposée dans l'entente contenue dans le rapport du consensus, ou les propositions constitutionnelles dont nous sommes saisis aujourd'hui, quand on considère le véritable travail du Parlement si le Sénat ne possède pas le pouvoir qu'il a maintenant de modifier ou de faire obstacle à une mesure législative qui pourrait être discriminatoire à l'égard d'une région. Nous n'utilisons pas très souvent ce pouvoir. Je pourrais faire un long discours à ce sujet pour faire comprendre que nous aurions dû nous restructurer de manière à pouvoir l'utiliser de temps à autre, mais nous ne l'avons pas fait pour quelque raison que ce soit. La plupart des gens savent quelles sont mes raisons et quelle est mon attitude à cet égard.

Nous devrions examiner cette entente et tâcher de travailler sur ses aspects positifs. Nous aurons une autre occasion de remédier à ce problème quand le Parlement sera saisi de la question ou de ses effets juridiques, car ce sera encore le Sénat actuel qui s'occupera de la question quand nous en serons saisis. Si nous pouvions modifier cet élément des propositions constitutionnelles touchant la redistribution des sièges au Sénat ou au Parlement afin d'y faire entrer un élément d'équité et de justice pour l'ensemble du pays, nous ne devrions pas rater l'occasion.

L'entente satisfait certaines demandes du premier ministre Bourassa pour le Québec. Du moins, c'est ce qu'il dit. Je n'essaie pas d'interpréter ses paroles ni ce que pense la population de sa province. Quelques aspects suscitent néanmoins une certaine opposition.

**Le sénateur Simard:** Il n'a pas obtenu tout ce qu'il demandait.

**Le sénateur Olson:** Il n'a pas obtenu tout ce qu'il voulait, mais il en a obtenu une partie. Il en a obtenu assez pour recommander l'acceptation de l'entente à la population du Québec. C'est important. À mon avis, nous devrions modifier la Constitution pour régler diverses questions, la société distincte et une nouvelle répartition de certains pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

Selon moi, nous pouvons et nous devrions aussi indiquer dès maintenant que, lorsque cette Chambre en sera saisie, nous allons proposer d'amender la partie concernant le Sénat et d'accroître ou de rétablir le pouvoir dont il dispose actuellement.

Je ne dis pas qu'il doit être maintenu intégralement, mais il devrait rester suffisamment inchangé pour que certaines provinces ou parties du Canada qui ont connu une croissance très importante depuis 125 ans bénéficient du respect et de la justice auxquels elles ont droit. Pour l'Ouest du Canada, et pour les provinces de l'Atlantique, je pense, l'influence que les régions exercent au sein du Parlement du Canada est très importante. Je ne prétends pas être le porte-parole du Canada atlantique, mais j'ai entendu certaines discussions en ce sens.